

Ada Health et Santéclair prolongent leur partenariat, offrant une orientation dans leurs parcours de soins alimentée par l'IA aux assurés de plus de 60 acteurs de la complémentaire santé en France

- Santéclair prolonge son partenariat avec Ada Health en augmentant le nombre d'options de soins vers lesquelles l'IA d'Ada peut orienter les bénéficiaires de MySantéclair, plateforme de santé numérique dont disposent les personnes protégées par plus de 60 acteurs de l'assurance complémentaire en santé.
- Le partenariat guide les assurés vers des services appropriés à travers un réseau de plus de 150 000 professionnels de santé en France en prenant notamment en compte les problématiques liées à la santé des femmes, la santé mentale, les soins dentaires, le dépistage et la prévention.
- L'IA d'Ada combinée au fléchage des services construit avec Santéclair permet de prendre également en compte l'enjeu de l'accessibilité des soins dans ceux paraissant les plus appropriés à proposer, garantissant une orientation dans le système de santé selon des critères de rapport qualité / prix et de pertinence qui répondent aux intérêts des assurés et des organismes d'assurance.

Paris/Berlin, le 24 septembre 2024 – Ada Health, société référente au niveau mondial dans l'évaluation de la santé par l'IA et l'orientation dans les parcours de soins, a annoncé une prolongation de 3 ans de son partenariat avec Santéclair, société experte dans les services de santé, notamment numérique, à destination des acteurs de l'assurance complémentaire santé en France pour favoriser l'accès à des soins pertinents et de qualité. Ce partenariat renouvelé garantit un accès continu à une évaluation clinique intelligente et scientifiquement validée des symptômes pour plus de 10 millions de Français, bénéficiaires des services Santéclair grâce à leurs contrats de complémentaire santé. Santéclair a noué des partenariats avec plus de 60 acteurs reconnus de l'assurance complémentaire santé à travers la France. Cela renforce la position d'Ada en tant que partenaire de premier plan pour aider les assureurs en santé à proposer, dans la durée, des soins pertinents et de qualité pour les personnes qu'elles protègent.

En prolongeant ce partenariat, Santéclair maintient sa position parmi les leaders de l'innovation en santé numérique en France, utilisant des technologies de pointe faisant appel au digital et à l'IA. L'objectif est d'accompagner les assurés afin de les mettre en capacité de prendre des décisions éclairées sur leur santé. La combinaison entre l'IA d'Ada et les autres services proposés par Santéclair facilite une meilleure orientation dans un système de santé, souvent jugé complexe, grâce à l'identification plus rapide et plus sûre des services les plus appropriés vers lesquels s'orienter en fonction de l'évaluation de son problème de santé et aussi de l'accessibilité de ces services. Ces parcours de soins plus pertinents se révèlent profitables individuellement pour une meilleure prise en charge, et collectivement pour un meilleur recours au système de santé dans son ensemble.

La technologie très précise d'évaluation de ses symptômes par IA d'Ada a été intégrée pour la première fois dans MySantéclair en 2021. Après avoir utilisé Ada sur MySantéclair, les utilisateurs sont orientés vers les services (digitaux ou présentiels) les plus pertinents en facilitant leur accès. Plusieurs dizaines de milliers de Français ont déjà utilisé Ada via MySantéclair, et près d'1 sur 4 y ont eu recours plusieurs fois. Le service est disponible 24h/24 et 7j/7, permettant des conseils de santé fiables et rapides, et ainsi de savoir quoi faire au moment même où un doute se présente.

Depuis l'intégration d'Ada dans MySantéclair en 2021 :

- 67 % des utilisateurs disent qu'ils ont l'intention de suivre les conseils d'orientation d'Ada dans leur parcours de soins.
- 24 % des utilisateurs sont orientés vers des options ne relevant pas du corps médical, réduisant le nombre de consultations médicales inutiles.
- Parmi ceux qui recourent à une option de service de soins après une évaluation de leurs symptômes, 26 % accèdent à des conseils sur les médicaments et 13 % accèdent à des services de santé mentale.

Dans le cadre de ce partenariat renouvelé, le nombre de services Santéclair vers lesquels l'IA d'Ada peut orienter les utilisateurs depuis son dispositif d'évaluation de symptômes a augmenté. Ces services incluent désormais l'orientation vers la médecine générale ; les spécialistes et notamment ceux prenant en charge la santé mentale, la santé des femmes, l'ophtalmologie ou encore l'ostéopathie et les douleurs musculosquelettique ; les services de prévention tels que l'arrêt du tabac, la nutrition, la thérapie du sommeil et le coaching bien-être ; ou encore l'automédication.

La prolongation du partenariat participe aussi au maintien de la croissance d'Ada au sein de l'UE, après la certification de sa technologie d'évaluation des symptômes et d'orientation dans les parcours de soins en tant que dispositif médical de classe IIa dans le cadre du règlement européen sur les dispositifs médicaux (EU-MDR). Ada s'engage à poursuivre les partenariats pour promouvoir des systèmes de santé innovants, à travers l'Europe, avec des acteurs partageant ses valeurs dans les domaines de l'assurance et de la santé.

Nicholas Altebrando, directeur des produits chez Ada Health a déclaré : « Nous constatons une demande croissante de la part des patients et des usagers du système de santé pour des outils numériques sûrs et fiables, rendus accessibles grâce aux organismes d'assurance maladie qui les couvrent, pour leur permettre de prendre des décisions plus éclairées quant à leur parcours de soins. C'est exactement ce que notre partenariat avec Santéclair offre et nous sommes ravis d'élargir notre collaboration alors que nous continuons à croître en tant qu'entreprise en Europe et dans le monde. Nous avons déjà orienté des milliers de personnes, couvertes par les 60 acteurs de l'assurance en santé qui sont clients de Santéclair, vers des services pertinents et de qualité qui leur sont proposés par leur complémentaire pour répondre à leurs besoins de soins... et nous sommes impatients de développer cette démarche encore davantage. »

Christian Acknin, directeur général de Santéclair, a déclaré : « Notre objectif chez Santéclair a toujours été de promouvoir l'accès à des soins pertinents et de qualité pour tou(te)s. Prolonger ce partenariat, et augmenter la gamme de services vers lesquels l'IA d'Ada peut orienter les personnes protégées par nos partenaires acteurs de l'assurance santé, nous aidera à continuer de les accompagner dans toutes les étapes de leurs parcours de soins. »

MySantéclair est disponible pour toute personne en France dont le fournisseur d'assurance complémentaire santé est partenaire de Santéclair. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.santeclair.fr/fr/beneficiaire/analyse-symptomes>

À propos de Ada Health

Ada Health est une entreprise mondiale de santé, fondée par des médecins, des scientifiques et des pionniers de l'industrie de santé pour créer de nouvelles possibilités en matière de santé personnelle et utiliser les connaissances pour permettre de meilleures prises en charge. Son système central connecte les connaissances médicales à une technologie intelligente pour aider d'une part des dizaines de millions de personnes à gérer activement leur santé, et d'autre part les systèmes de santé à fournir des soins plus efficaces.

La puissante plateforme d'évaluation de santé basée sur l'IA d'Ada aide les utilisateurs à mieux comprendre leurs symptômes, qu'ils soient mentaux et/ou physiques, grâce à une série de questions approfondies basées sur une IA et des protocoles cliniquement validés. En fonction de leurs réponses, l'IA d'Ada les oriente vers les services et le soutien les plus appropriés disponibles. Les connaissances médicales de la plateforme couvrent une gamme très large de symptômes et d'affections qui en font une solution leader sur le marché de ce type d'outils. Par ailleurs, la plateforme priorise la sécurité et la précision des résultats pour les utilisateurs, tout en étant conçue pour être aussi inclusive que possible.

L'entreprise travaille également avec une gamme de principaux fournisseurs de soins de santé et d'organisations internationales pour aider à orienter les utilisateurs vers les bons soins, venir en appui des systèmes de santé surchargés et aider à gérer les maladies avec pour objectif ultime d'améliorer les résultats de santé et de fournir des parcours de soins de bout en bout, sans faille.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ada.com.

À propos de Santéclair

Santéclair est née de la conviction que, pour une société en bonne santé, il faut un juste accès aux soins. Entreprise engagée depuis sa création en 2003 et entreprise à mission depuis août 2023, elle y contribue en accompagnant plus de 10 millions d'assurés dans leurs parcours de santé en mettant à leur disposition plus de 20 services innovants en santé dans 8 domaines de soins à travers sa plateforme MySantéclair. Tous ces services sont chaînés entre eux et organisés en parcours de soins pour répondre aux besoins des assurés, en termes de qualité et de pertinence des soins, à toutes les étapes de leur prise en charge.

Santéclair est partenaire de plus de 60 organismes intervenant dans le secteur de la complémentaire santé. Elle a également développé, spécifiquement pour les professionnels de l'assurance, des solutions expertes afin de maîtriser les dérives techniques des assureurs et de contenir les primes des assurés.

Pour en savoir plus sur Santéclair et ses engagements : www.santeclair.fr.

Si vous avez besoin de plus d'aide ou d'autres informations, n'hésitez pas à demander !

En savoir plus

www.santeclair.fr / www.linkedin.com/company/santeclair

Contact presse : Marc PARIS - 02 72 24 90 15 / 06 99 96 29 54 / m paris@santeclair.fr